

10 JUIL. 2018

Direction Départementales des Territoires

**ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE DU 26 juin 2018 A LA MAISON D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 37 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 15H00

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation projet de convention avec l'Office Nationale des Forêts, vote
2. Dépôts de terre, présentation et vote
3. Projet implantation centre de tir, présentation et vote
4. Budget, présentation et vote.
5. Election des 2 syndics conformément aux statuts : le tirage au sort a désigné le représentant de la commune et M. Gilbert Orcel
6. Point partenaires
7. Questions diverses

1/ PROJET DE CONVENTION AVEC L'O.N.F :

Kristian Royer, technicien de la Restauration des Terrains de Montagne et Christian Bazin, technicien de l'ONF présentent à l'assemblée leur projet de convention entre la collectivité d'Huez, l'AFP et l'ONF. Cette convention permettrait de réaliser un état des lieux précis des peuplements et du niveau actuel de protection paravalanche d'une part, puis d'identifier et de planifier les actions à mener sur la forêt à moyen terme (20 ans) pour conforter et renforcer la protection des enjeux contre les avalanches. Ce document est un préalable à l'obtention de subventions pour la réalisation de travaux forestiers.

Mr Roche demande quel type d'essence serait utilisé. En protection paravalanche on utilise habituellement le pin, le mélèze et l'épicéa. D'autres essences peuvent être plantées en fonction des conditions de terrain, notamment des arbres feuillus. Le plan de gestion permettra de donner une réponse précise à cette question.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 37
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 37 voix

L'AFP autorise le projet de convention entre l'AFP, la Mairie et l'O.N.F.

10 JUIL. 2018

2/ DEPOTS DE TERRE :

Direction Départementales des Territoires

Alain Manteau Directeur des Services Techniques de la mairie et M. Steven Bozonnier, maître d'œuvre ERM pour le Club Med, présentent le projet d'utilisation de dépôt de terre dans le cadre d'un aménagement des zones de l'Altiport. Ainsi, afin d'utiliser la terre des chantiers environnants Il y aura un merlon de terre coté pâturage, et un reprofilage en partie basse de la piste. Les terres ne seront en aucun cas déposées tel que, mais valorisées avec un ensemencement de graines d'alpage. Le club Med s'engage à entretenir cet endroit jusqu'au repâturage des zones. Environ 30 000 m³ de terre seront utilisés. Une partie de cette zone étant dans l'AFP, l'accord de l'assemblée générale est nécessaire.

Le Vote a lieu à mains levées :

- M. Rolland Roche déclare ne pas prendre part au vote
- Pour : 34
- Contre : 0
- Abstention : 2 Mme Brun Cosme représentée par M. Guy Bory et M. Guy Bory
- Total exprimé = 36 voix

L'AFP autorise l'utilisation des dépôts de terre de chaque coté de la piste de l'altiport.

3/ IMPLANTATION D'UN CENTRE DE TIR :

Jean- Yves Noyrey informe l'assemblée générale d'un futur projet de stand de tir au niveau de l'anneau du circuit des chevaux à Poutran. La FIS ayant déjà été contactée, l'occasion serait donnée à l'Alpe d'Huez d'organiser des compétitions internationales de biathlon. Jean Yves Noyrey propose d'organiser une visite sur le site aux personnes intéressées.

N'ayant aucun projet prêt lors de notre assemblée. Nous ne pouvons voter ce point.

4/ BUDGET AFP :

M. Denis Delage présente le budget 2018 et le budget supplémentaire; ils ont été votés par le syndicat le 6 juin 2018 à 8H 00.

Il indique pour mémoire une augmentation en budget de fonctionnement des dépenses : les redevances devant être versées deux fois cette année (pour 2017 et 2018).

Le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

La section de fonctionnement s'équilibre à 61 662.52 € en recette et en dépense pour le budget primitif et le budget supplémentaire et à 34 353.30 € pour la section d'investissement en recette et en dépense pour le budget primitif et le budget supplémentaire.

10 JUIL. 2018

Mme Valérie Orcel confirme que les redevances communales continueront à être payées sur la base de 50€ l'hectare en 2018. Mr ROCHE précise que pour l'instant le montant de la redevance est de 50€ l'hectare mais que celui-ci peut varier en fonction des ressources.

Mme Valérie ORCEL indique que nous avons une recette exceptionnelle pour la location de terrain proche de l'EDEN BLANC.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Mr Rolland Roche déclare ne pas prendre part au vote
- Pour : 36
- Contre : 0
- Abstention : 0.
- Total exprimé = 36 voix

L'AFP approuve la gestion du budget 2018 ainsi que la base de 50€/hectare pour les redevances.

5/ ELECTION DES DEUX SYNDICS :

Après désignation lors du dernier syndicat des 2 sortants : Commune d'Huez, représenté par Mr Roche Romuald et Mr Orcel Gilbert, l'AFP doit voter deux nouveaux membres. Afin de respecter les statuts des associations, il n'y aura plus de tirage au sort pour les sortants mais chaque membre élu fera un mandat de 6 ans.

Se présente pour ce renouvellement : M. Gilbert Orcel et la commune.
Comme il y a deux postes vacants et seulement deux membres, l'assemblée questionnée est d'accord pour un vote à main levée.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Mr Rolland Roche déclare ne pas prendre part au vote
- Pour : 36
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 36 voix

L'AFP valide la nomination de M. Gilbert Orcel et de la commune représentée par Mr Jean-Yves Noyrey

6/POINT PARTENAIRES

La représentante du Centre Equestre n'exprime aucun problème particulier en ce début de saison estivale.

Mr Tony Del Monte berger des bovins indique ne pas avoir de soucis particuliers pour l'instant. Le repas des éleveurs aura lieu le dimanche 5 août 2018.

Mme Valérie ORCEL indique que dans un souci de présentation des infrastructures du partenaire SATA, celle-ci a accepté d'offrir une carte de 2 passages gratuits à la luge 4 saisons pour les membres présents lors de l'assemblée générale.

Mme ORCEL Valérie remercie la SATA pour ce geste.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

M. Rolland Roche exprime ses plus vifs remerciements à M. Daniel France -1^{er} adjoint de la commune d'HUEZ, pour son soutien et son aide suite à la perte de 84 brebis mortes en tombant dans une tranchée.

Mr Barsky s'étonne du curage du ruisseau vers le virage n°1. Ce curage avait été demandé par le berger et discuté avec le syndicat. Le ruisseau aurait été dévié. Le syndicat ira voir sur place et rectifiera s'il y a lieu.

Mme Valérie Orcel précise que les redevances propriétaires 2018 seront versées avant le 15 décembre 2018.

L'AFP remercie des propriétaires qui ont participé à la journée nettoyage.

Fin de l'assemblée des propriétaires à 17H15

Alpe d'Huez, 28 juin 2018

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

10 JUL. 2018

Direction Départementales des Territoires

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP